

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE DU

## jeudi 26 octobre 2017

Présents : M. l'abbé B. DEKREM, Curé ; Mmes S. GERARD, B. BERTRAND, M. LEBRUN, M-P. MALHERBE, A. WILLEM, A. JOIRIS, C. GUYOT, C. PETRE; MM. A. MICHEL, M. SERET, J-M. COLIN, J.P. LARUELLE, J. VIDREQUIN, E. MALHERBE.

Excusés : M. Claude RIXHON

- La réunion débute à 20 h 10, par quelques mots de bienvenue de M. le Curé. Il termine par une prière reprise par les participants.

- A. Michel prend à son tour la parole, rappelant l'intérêt de la présente réunion, à la fois source d'informations complémentaires et forum d'idées pour un meilleur fonctionnement de la paroisse, et énumère les différents points proposés à l'examen de l'assemblée :

- Salle à construire : M. le Curé et E. MALHERBE informent sur le projet de construction d'une salle permettant de compléter l'équipement du presbytère, régulièrement trop petit au vu des enfants suivant les différentes étapes du catéchisme, s'allongeant à présent sur six années. Elle sera érigée à la place de la resserre jouxtant la chaufferie, et permettrait d'accueillir quelque cinquante personnes. Les travaux seront exécutés par les services communaux en régie, c'est-à-dire sans recourir à des firmes extérieures. Il s'agit là de l'aboutissement de contacts remontant à plus de deux ans avec l'échevin responsable. M. Le curé distribue quelques photocopies permettant de se faire une idée du projet, et précise que la salle ne pourra accueillir de repas, et devra être mise gracieusement à la disposition des groupes actifs sur Erpent, même sans attache avec la paroisse.
- Catéchisme : ce point est développé conjointement par M. le Curé et M. LEBRUN, qui rappellent que depuis deux à trois ans, une nouvelle méthode a été mise en place sur le territoire des évêchés francophones et donc sur celui de Namur-Luxembourg. Elle prévoit un cursus s'étalant sur six ans, à l'instar de l'enseignement fondamental, et débute par une entrée en matière douce et conviviale animée par MP MALHERBE, comprenant cinq rencontres prenant place durant la messe dominicale, puis s'étage progressivement sur les cinq années suivantes. Point particulier : le nouveau catéchisme mobilise les familles des enfants concernés, ainsi que la communauté paroissiale.

Dans ces nouvelles conditions, la première communion prend dorénavant place durant le mois d'octobre.

M. Le Curé met en relief l'important accroissement des effectifs enregistré depuis plusieurs années, et se réjouit de la réponse active des parents erpentois. Comme ce phénomène rend plus difficile l'organisation matérielle des rencontres, il indique que la préférence sera donnée dès à présent aux enfants d'Erpent, et dit sa reconnaissance pour la qualité de la collaboration apportée en la matière par la communauté des Sœurs de la Famille Myriam.

En 2018, la confirmation se fera à la Pentecôte dans les paroisses, et donc également à Erpent (ce à quoi applaudissent plusieurs intervenants), mais dès 2019, elle devra se dérouler à la Cathédrale Saint Aubain, renouant ainsi avec une tradition ancienne.

In fine, est évoquée la possibilité de confier aux séminaristes attachés à la paroisse le soin de former les nouveaux acolytes.

- Finances : E. MALHERBE traite ce point en restant dans les généralités, qu'il s'agisse de l'asbl de Œuvres Paroissiales ou de la Fabrique d'Eglise, essentiellement afin de donner à l'assemblée une idée précise des montants en cause comme également, pour ce qui concerne la dernière nommée, pour rendre compte de l'effort de la communauté communale pour soutenir l'exercice du culte à Erpent.
- Restructuration ecclésiale : M. le Curé informe sur les modifications apportées récemment dans l'organigramme du diocèse. C'est ainsi qu'il a été amené à accepter en supplément la charge de doyen de Namur, qu'il exercera désormais en même temps que celle de doyen de Jambes, et qu'il a par ailleurs été désigné en qualité de doyen principal, dont le champ d'action s'étend sur un territoire correspondant avec celui de l'arrondissement administratif de Namur. Il y a trois doyens principaux sur le territoire de la province de Namur : Namur, Rochefort et Philippeville.

La restructuration s'impose également en raison de la raréfaction des vocations. Elle entend par ailleurs simplifier l'organisation des territoires des doyennés en faisant autant que possible davantage coïncider leurs limites avec celles des nouvelles communes issues des fusions de 1976. Enfin, une étape ultérieure verra des fusions et absorption de fabriques, entraînant la désignation d'une seule église paroissiale pour accueillir les offices.

- Site web : M. SERET informe brièvement les participants sur le fonctionnement du site qui reçoit mensuellement une centaine de consultations, avec un accroissement constaté lors des grandes occasions.
- Toutes boîtes : à paraître et à distribuer idéalement avant le début de l'année liturgique. Il est donc grand temps d'y penser...
- Chants de l'assemblée : C. GUYOT fait écho à la demande des paroissiens de pouvoir accompagner la chorale dans les chants proposés chaque dimanche, ce que ne permet pas la trop grande diversité du répertoire, rendant difficile la mémorisation des mélodies. C. PETRE suggère de constituer un répertoire plus restreint de chants à programmer régulièrement, par exemple suivant une rotation mensuelle. B. BERTRAND et A. MICHEL disent être conscients de ce problème déjà évoqué précédemment. Des mesures ont été prises en ce sens, notamment au niveau du commun de la messe. Ils choisiront dans le répertoire quelques dizaines de chants à reprendre régulièrement. Ils estiment toutefois nécessaire de rester ouverts à l'adoption de nouveaux chants particulièrement remarquables par leur texte ou leur mélodie et d'autre part de laisser aux choristes la satisfaction légitime d'interpréter occasionnellement des chants en polyphonie, auxquels l'assemblée peut d'ailleurs s'associer.  
E. MALHERBE rappelle que les célébrants occasionnels sont invariablement très impressionnés par l'ampleur et la qualité du chant d'ensemble à Erpent, et M. le Curé conclut en se félicitant de la qualité du travail effectué par la chorale, ainsi que par l'organiste, A. MICHEL.
- Décoration florale : l'assemblée remercie A. JOIRIS pour la qualité de l'ornementation florale qu'elle réalise tout au long de l'année.
- Divers :
  - M. le Curé n'omet pas de remercier également les lecteurs, Carlos pour ses interventions à l'instrument, les deux « Catherine » pour les messes des familles, sans oublier MP MALHERBE pour la gestion des offrandes par des enfants, en bref tout ce qui concourt à la parfaite organisation des offices ;
  - A. MICHEL signale la récente parution de l'Encyclopédie « Jésus », qui présente un très grand intérêt documentaire pour les fidèles, et suggère que l'asbl des Œuvres Paroissiales en achète un exemplaire qui serait déposé en libre consultation au presbytère ;
  - On rappelle une fois encore la difficulté de trouver l'église que rencontrent les personnes étrangères à la paroisse, et il est demandé d'interpeller la commune pour le placement d'une signalisation adéquate.

La réunion se termine par une prière proposée par M. le Curé. Il est alors 22h10.

